



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 15 JUIN 2016**

Conseillers en exercice : 15
Présents : 10
Votants : 12

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en Mairie sous la présidence de Monsieur BECT MAIRE.

MEMBRES PRÉSENTS : BECT Gérard, BECKER Clémentine, BERNIER Luc, DANNONAY Bruno, FRANDON Jean-Claude, GUEDENET Brigitte, GUILLOT Bernard, POINT Bruno, PUPAT Gishlène, SERPINET Claude

MEMBRES ABSENTS EXCUSÉS : GIRIER Laurent, PONS Eve, METAY Marie-Andrée, MOLLY-MITTON Anne, JURY Cyril

Pouvoirs de Vote : Anne MOLLY-MITTON pour Bernard GUILLOT et Laurent GIRIER pour Jean-Claude FRANDON

M POINT Bruno a été nommé secrétaire de séance.

2016D-0028 - ADHESION NOUVELLE COMMUNE SIAHBLV

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 5211-18 ;

Vu la délibération du comité syndical du SIAHBLV du 12 juin 2013 ;

Vu les délibérations de demande d'adhésion au SIAHBLV des communes de Primarette et de Moissieu sur Dolon ;

Vu la délibération du comité syndical du SIAHBLV du 30 mars 2016 ;

Monsieur le Maire rappelle que le Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique Bièvre-Liers-Valloire (SIAHBLV) a pour mission l'aménagement des eaux superficielles en vue de protéger les personnes et les biens en tenant compte de la nécessité de préserver les ressources en eaux souterraines et en procédant à l'entretien, à la restauration et à la mise en valeur des milieux aquatiques. Il a pour vocation de favoriser l'entretien du lit et des berges des cours d'eau de manière cohérente sur l'ensemble du bassin versant et peut directement intervenir, dans certaines conditions, sur le territoire des communes adhérentes.

Le syndicat est également la structure porteuse du schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) de Bièvre-Liers-Valloire, en cours d'élaboration.

Monsieur le Maire rappelle que le schéma départemental de coopération intercommunale confirme son souhait de disposer d'une structure unique de gestion des rivières sur le périmètre du SAGE pour coordonner les interventions



COMMUNE DE SAINT-BARTHELEMY — ISÈRE SLO

Envoyé en préfecture le 16/06/2016

Reçu en préfecture le 16/06/2016

ID : 038-213803638-20160615-2016D0028-DE

sur les différents cours d'eau de Bièvre-Liers-Valloire et de disposer d'une structure porteuse pour un futur contrat de rivière.

Monsieur le Maire indique que le comité syndical, soutenu par les services de l'état, avait déjà voté à l'unanimité en 2013, l'élargissement du périmètre du syndicat à 13 communes iséroises du bassin versant de Bièvre-Liers-Valloire et que 2 de ces communes (Primarette et Moissieu sur Dolon) n'avaient pas souhaité adhérer à cette époque.

Considérant les délibérations de demande d'adhésion des communes de Primarette et de Moissieu sur Dolon ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal,

APPROUVE l'adhésion des communes de Primarette et de Moissieu sur dolon au Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Bassin Hydraulique de Bièvre Liers Valloire.

APPROUVE les statuts et le règlement intérieur joints à la présente délibération

CHARGE Monsieur le Maire de signer tous documents relatifs à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et ans que dessus
Pour copie conforme
A St-Barthélémy le 15 juin 2016
Le Maire, Gérard BECT





**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 15 JUIN 2016**

Conseillers en exercice : 15
Présents : 10
Votants : 12

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en Mairie sous la présidence de Monsieur BECT MAIRE.

MEMBRES PRÉSENTS : BECT Gérard, BECKER Clémentine, BERNIER Luc, DANNONAY Bruno, FRANDON Jean-Claude, GUEDENET Brigitte, GUILLOT Bernard, POINT Bruno, PUPAT Gishlène, SERPINET Claude

MEMBRES ABSENTS EXCUSÉS : GIRIER Laurent, PONS Eve, METAY Marie-Andrée, MOLLY-MITTON Anne, JURY Cyril

Pouvoirs de Vote : Anne MOLLY-MITTON pour Bernard GUILLOT et Laurent GIRIER pour Jean-Claude FRANDON

M POINT Bruno a été nommé secrétaire de séance.

2016D-0027 décisions individuelles : droit de préemption

NATURE	NUMERO	DATE DE SIGNATURE
Droit de préemption propriété DURY	2016DI001	25/03/2016
Droit de préemption fonds de commerce LE SAN MARINO	2016 DI002	30/03/2016
Droit de préemption fonds de commerce LE GRILLAD IN	2016DI003	13/04/2016
Droit de préemption EFFANTIN Jacqueline	2016DI 004	26/04/2016
Droit de préemption PELLEGRINO	2016DI005	27/04/2016
Droit de préemption MORONI	2016DI006	28/04/2016
Droit de préemption DUPUIS	2016DI007	03/05/2016
Droit de préemption RIGOLLET	2016DI008	20/05/2016

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et ans que dessus
Pour copie conforme
A St-Barthélemy le 15 juin 2016
Le Maire, Gérard BECT





**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 15 JUN 2016**

Conseillers en exercice : 15
Présents : 10
Votants : 12

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en Mairie sous la présidence de Monsieur BECT MAIRE.

MEMBRES PRÉSENTS : BECT Gérard, BECKER Clémentine, BERNIER Luc, DANNONAY Bruno, FRANDON Jean-Claude, GUEDENET Brigitte, GUILLOT Bernard, POINT Bruno, PUPAT Gishlène, SERPINET Claude

MEMBRES ABSENTS EXCUSÉS : GIRIER Laurent, PONS Eve, METAY Marie-Andrée, MOLLY-MITTON Anne, JURY Cyril

Pouvoirs de Vote : Anne MOLLY-MITTON pour Bernard GUILLOT et Laurent GIRIER pour Jean-Claude FRANDON

M POINT Bruno a été nommé secrétaire de séance.

2016D-0029 choix du prestataire repas cantine scolaire

M le Maire, expose à l'assemblée sa décision de lancer une nouvelle consultation concernant la fourniture des repas de cantine scolaire.

Il détaille les différentes propositions, offre tarifaire, les références, type de liaison, conditionnement.

L'assemblée après avoir entendu cet exposé,

RETIENT la proposition de la MFR, en privilégiant la proximité de cette structure qui permet la fourniture de repas en liaison chaude, et d'améliorer par conséquent la qualité des repas servis aux enfants.

DIT que le contrat est conclu pour une période de un an renouvelable 3 ans à date anniversaire de la signature.

AUTORISE M BECT à signer toutes les pièces relatives au contrat précité.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et ans que dessus

Pour copie conforme

A St-Barthélemy le 15 juin 2016

Le Maire, Gérard BECT





**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 15 JUIIN 2016**

Conseillers en exercice : 15
Présents : 10
Votants : 12

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en Mairie sous la présidence de Monsieur BECT MAIRE.

MEMBRES PRÉSENTS : BECT Gérard, BECKER Clémentine, BERNIER Luc, DANNONAY Bruno, FRANDON Jean-Claude, GUEDENET Brigitte, GUILLOT Bernard, POINT Bruno, PUPAT Gishlène, SERPINET Claude

MEMBRES ABSENTS EXCUSÉS : GIRIER Laurent, PONS Eve, METAY Marie-Andrée, MOLLY-MITTON Anne, JURY Cyril

Pouvoirs de Vote : Anne MOLLY-MITTON pour Bernard GUILLOT et Laurent GIRIER pour Jean-Claude FRANDON

M POINT Bruno a été nommé secrétaire de séance.

2016D-0037 Délibération de soutien installation du magasin LIDL

Monsieur le Maire, fait part au Conseil de la tenue de la CNAC (Commission Nationale d'Aménagement Commercial) qui aura lieu à Paris le 23 juin prochain, lors de laquelle il soutiendra le dossier de la société LIDL qui souhaite s'installer à SAINT BARTHELEMY sur le ténement situé à proximité de la clinique vétérinaire.

Compte tenu des modifications apportées par la société LIDL concernant l'accès routier suivant plan modificatif du 25 avril 2016,

CONSIDERANT que ces aménagements correspondent aux préconisations de la Commune et du Conseil Départemental.

Monsieur le Maire souhaite que le Conseil Municipal, émette un soutien unanime en faveur de ce projet, afin qu'il puisse s'en prévaloir lors de son intervention devant la CNAC.

L'assemblée, après avoir entendu cet exposé,

APPORTE son soutien unanime à l'installation du magasin LIDL sur le territoire de la commune de SAINT BARTHELEMY.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et ans que dessus



Pour copie conforme
A St-Barthélemy le 15 juin 2016
Le Maire, Gérard BECT



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 15 JUIN 2016**

Conseillers en exercice : 15

Présents : 10

Votants : 12

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en Mairie sous la présidence de Monsieur BÉCT MAIRE.

MEMBRES PRÉSENTS : BECT Gérard, BECKER Clémentine, BERNIER Luc, DANNONAY Bruno, FRANDON Jean-Claude, GUEDENET Brigitte, GUILLOT Bernard, POINT Bruno, PUPAT Gishlène, SERPINET Claude

MEMBRES ABSENTS EXCUSÉS : GIRIER Laurent, PONS Eve, METAY Marie-Andrée, MOLLY-MITTON Anne, JURY Cyril

Pouvoirs de Vote : Anne MOLLY-MITTON pour Bernard GUILLOT et Laurent GIRIER pour Jean-Claude FRANDON

M POINT Bruno a été nommé secrétaire de séance.

2016D-0035 Rapport sur l'eau

Monsieur le Maire, rappelle au Conseil les dispositions réglementaires relatives à la loi sur l'eau.

Il présente au Conseil Municipal le rapport annuel dressé par M JAILLOT, Président du Syndicat des Eaux, sur le prix et la qualité des eaux destinées à la consommation humaine dont la distribution est assurée par les installations du SIE.

Le Conseil après avoir entendu cet exposé,

DECLARE ne pas avoir à formuler de remarque sur le rapport présenté.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et ans que dessus

Pour copie conforme

A St-Barthélemy le 15 juin 2016

Le Maire, Gérard BECT





**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 15 JUIN 2016**

Conseillers en exercice : 15
Présents : 10
Votants : 12

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en Mairie sous la présidence de Monsieur BECT MAIRE.

MEMBRES PRÉSENTS : BECT Gérard, BECKER Clémentine, BERNIER Luc, DANNONAY Bruno, FRANDON Jean-Claude, GUEDENET Brigitte, GUILLOT Bernard, POINT Bruno, PUPAT Gishlène, SERPINET Claude

MEMBRES ABSENTS EXCUSÉS : GIRIER Laurent, PONS Eve, METAY Marie-Andrée, MOLLY-MITTON Anne, JURY Cyril

Pouvoirs de Vote : Anne MOLLY-MITTON pour Bernard GUILLOT et Laurent GIRIER pour Jean-Claude FRANDON

M POINT Bruno a été nommé secrétaire de séance.

2016D-0036 Droit de préemption

Monsieur le Maire, fait part au Conseil du droit de préemption qu'il pourrait faire valoir sur la propriété des consorts EFFANTIN, cadastrée AL 398, sise 671 Route de Beaurepaire.

Il demande au Conseil Municipal de se prononcer,

Le Conseil, après échange,

DÉCIDE de ne pas préempter.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et ans que dessus
Pour copie conforme
A St-Barthélemy le 15 juin 2016
Le Maire, Gérard BECT





EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 15 JUIN 2016

Conseillers en exercice : 15

Présents : 10

Votants : 12

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en Mairie sous la présidence de Monsieur BECT MAIRE.

MEMBRES PRÉSENTS : BECT Gérard, BECKER Clémentine, BERNIER Luc, DANNONAY Bruno, FRANDON Jean-Claude, GUEDENET Brigitte, GUILLOT Bernard, POINT Bruno, PUPAT Gishlène, SERPINET Claude

MEMBRES ABSENTS EXCUSÉS : GIRIER Laurent, PONS Eve, METAY Marie-Andrée, MOLLY-MITTON Anne, JURY Cyril

Pouvoirs de Vote : Anne MOLLY-MITTON pour Bernard GUILLOT et Laurent GIRIER pour Jean-Claude FRANDON

M POINT Bruno a été nommé secrétaire de séance.

2016D-0034 Modification composition commission
d'Appel d'offres

M le Maire informe l'assemblée de la nécessité de revoir la composition de la commission d'appels d'offres suite à la promulgation du décret du 25 mars 2016 relatif à la réforme des marchés publics entrée en application au 1^{er} avril 2016.

Il indique qu'il convient pour les communes de – de 3 500 habitants de nommer outre le Maire, 3 membres titulaires et 3 suppléants.

Le conseil après un vote, désigne les membres suivants :

Nom Prénom	titulaire	suppléant
Gérard BECT	Président	
Bruno DANNONAY	X	
Cyril JURY		X
Anne MOLLY-MITTON	X	
Claude SERPINET	X	
Bernard GUILLOT		X
Luc BERNIER		X

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et ans que dessus

Pour copie conforme

A St-Barthélemy le 15 juin 2016

Le Maire, Gérard BECT





**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 15 JUIN 2016**

Conseillers en exercice : 15

Présents : 10

Votants : 12

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en Mairie sous la présidence de Monsieur BECT MAIRE.

MEMBRES PRÉSENTS : BECT Gérard, BECKER Clémentine, BERNIER Luc, DANNONAY Bruno, FRANDON Jean-Claude, GUEDENET Brigitte, GUILLOT Bernard, POINT Bruno, PUPAT Gishlène, SERPINET Claude

MEMBRES ABSENTS EXCUSÉS : GIRIER Laurent, PONS Eve, METAY Marie-Andrée, MOLLY-MITTON Anne, JURY Cyril

Pouvoirs de Vote : Anne MOLLY-MITTON pour Bernard GUILLOT et Laurent GIRIER pour Jean-Claude FRANDON

M POINT Bruno a été nommé secrétaire de séance.

2016D-0032 TARIFS GARDERIE 2016/2017

Mme BECKER rappelle la délibération du 25 juin 2015 fixant les tarifs de garderie actuellement en vigueur.

Elle précise que suite aux nouveaux horaires des NAP, validés lors de cette même séance, il convient de mettre en place une nouvelle plage de garderie le lundi.

Elle propose que les créneaux de garderie du lundi soient harmonisés avec ceux du vendredi.

Tarif garderie 2016/2017

	7h20 à 8h20	11h30 à 12h15	15h45 à 16h30	16h30 à 17h30	17h30 à 18h15
LUNDI	1 euro	1 euro	gratuit	1 euro	1 euro
MERCREDI	1 euro	1 euro			
VENDREDI	1 euro	1 euro	gratuit	1 euro	1 euro

	7h20 à 8h20	11h30 à 12h15	15h45 à 17h15	17h15 à 18h15
MARDI	1 euro	1 euro	TAP	1 euro
JEUDI	1 euro	1 euro	TAP	1 euro



COMMUNE DE SAINT-BARTHELEMY - ISERE

Envoyé en préfecture le 16/06/2016

Reçu en préfecture le 16/06/2016

ID 038-213803638-20160615-2016D0032-DE

Bernard GUILLOT, Conseiller Municipal, soulève l'opportunité qu'une réflexion soit engagée à terme sur la mise en place d'une tarification du service de garderie basée sur l'application du quotient familial. Procédé qui permettrait de mettre en relation tarifs et ressources de chacun.

Le Conseil Municipal par 6 voix pour et 4 voix contre

ADOpte la proposition tarifaire de Mme Clémentine BECKER concernant le service de garderie périscolaire à compter de la rentrée de septembre 2016.

REAFFIRME par souci d'équité sa volonté de maintenir la gratuité des NAP.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et ans que dessus

Pour copie conforme

A St-Barthélemy le 15 juin 2016

Le Maire, Gérard BECT





**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 15 JUIN 2016**

Conseillers en exercice : 15
Présents : 10
Votants : 12

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en Mairie sous la présidence de Monsieur BECT MAIRE.

MEMBRES PRÉSENTS : BECT Gérard, BECKER Clémentine, BERNIER Luc, DANNONAY Bruno, FRANDON Jean-Claude, GUEDENET Brigitte, GUILLOT Bernard, POINT Bruno, PUPAT Gishlène, SERPINET Claude

MEMBRES ABSENTS EXCUSÉS : GIRIER Laurent, PONS Eve, METAY Marie-Andrée, MOLLY-MITTON Anne, JURY Cyril

Pouvoirs de Vote : Anne MOLLY-MITTON pour Bernard GUILLOT et Laurent GIRIER pour Jean-Claude FRANDON

M POINT Bruno a été nommé secrétaire de séance.

2016D-0033 Restaurant scolaire Achat d'une armoire à froid positif

M le Maire, expose qu'il convient suite à la décision de l'assemblée de travailler en liaison chaude avec la MFR de SAINT BARTHELEMY concernant la fourniture des repas de cantine, de faire l'acquisition d'une armoire à froid positif pour le restaurant scolaire.

Compte tenu de nombre de rationnaires, il convient de réaliser un investissement de l'ordre de 1 200 à 1 300 euros pour un appareil de qualité professionnelle.

Il demande au Conseil Municipal de se prononcer sur l'opportunité de cette acquisition,

L'assemblée après en avoir délibéré,

DECIDE d'acquérir une armoire à froid positif de qualité professionnelle

AUTORISE M BECT à procéder à cette acquisition.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et ans que dessus

Pour copie conforme

A St-Barthélemy le 15 juin 2016

Le Maire, Gérard BECT





**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 15 JUN 2016**

Conseillers en exercice : 15
Présents : 10
Votants : 12

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en Mairie sous la présidence de Monsieur BECT MAIRE.

MEMBRES PRÉSENTS : BECT Gérard, BECKER Clémentine, BERNIER Luc, DANNONAY Bruno, FRANDON Jean-Claude, GUEDENET Brigitte, GUILLOT Bernard, POINT Bruno, PUPAT Gishlène, SERPINET Claude

MEMBRES ABSENTS EXCUSÉS : GIRIER Laurent, PONS Eve, METAY Marie-Andrée, MOLLY-MITTON Anne, JURY Cyril

Pouvoirs de Vote : Anne MOLLY-MITTON pour Bernard GUILLOT et Laurent GIRIER pour Jean-Claude FRANDON

M POINT Bruno a été nommé secrétaire de séance.

2016D-0030 Tarifs repas cantine scolaire

Madame Clémentine BECKER, adjointe en charge des affaires scolaires, expose au Conseil Municipal, qu'il est nécessaire, comme chaque année, d'étudier les tarifs de la cantine que devront acquitter les parents d'élève pour l'année scolaire 2016/2017.

Madame Clémentine BECKER rappelle les tarifs actuels : 4.70 euros pour les enfants domiciliés sur SAINT BARTHELEMY, et 5 euros pour les enfants des communes extérieures.

Monsieur le Maire demande au Conseil municipal de se prononcer sur une actualisation des tarifs de la cantine.

Le Conseil municipal après délibération, à l'unanimité

MAINTIENT les tarifs actuellement en vigueur pour l'année scolaire 2016/2017.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et ans que dessus

Pour copie conforme

A St-Barthélémy le 15 juin 2016

Le Maire, Gérard BECT





**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 15 JUIN 2016**

Conseillers en exercice : 15
Présents : 10
Votants : 12

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en Mairie sous la présidence de Monsieur BECT MAIRE.

MEMBRES PRÉSENTS : BECT Gérard, BECKER Clémentine, BERNIER Luc, DANNONAY Bruno, FRANDON Jean-Claude, GUEDENET Brigitte, GUILLOT Bernard, POINT Bruno, PUPAT Gishlène, SERPINET Claude

MEMBRES ABSENTS EXCUSÉS : GIRIER Laurent, PONS Eve, METAY Marie-Andrée, MOLLY-MITTON Anne, JURY Cyril

Pouvoirs de Vote : Anne MOLLY-MITTON pour Bernard GUILLOT et Laurent GIRIER pour Jean-Claude FRANDON

M POINT Bruno a été nommé secrétaire de séance.

2016D-0031 NOUVEAUX HORAIRES des NAP

Mme BECKER rend compte de la réunion du 18 mai 2016 organisée avec le Centre Social de l'Ile du Battoir et la MFR après deux années scolaires de mise en place des Nouvelles Activités périscolaires.

Il en ressort que le rythme actuel d'organisation de ces activités sur 3 séances hebdomadaires de une heure chacune, ne parait pas compatible avec le rythme biologique des enfants et semble engendrer une certaine fatigue, il est également fait état par le personnel encadrant d'un manque de temps pour pouvoir organiser sereinement le temps d'activité.

Par conséquent, en accord avec l'ensemble des partenaires, Mme BECKER propose que les NAP soient réparties sur 2 séances soit deux créneaux hebdomadaires de 1h30 chacun afin que les enfants profitent mieux de ses activités.

Mme BECKER propose l'emploi du temps ci-dessous :

Emploi du temps NAP 2016 / 2017

	7h20 à 8h30	8h30 à 11h30	11h30 à 13h30	13h30 à 15h45	15h45 à 16h30	16h30 à 17h30	17h30 à 18h15
Lundi	Garderie	Enseignement (3h00)	Pause méridienne	Enseignement (2h15)	Garderie	Garderie	Garderie
Vendredi	Garderie	Enseignement (3h00)	Pause méridienne	Enseignement (2h15)	Garderie	Garderie	Garderie



COMMUNE DE SAINT-BARTHELEMY - ISERE

Envoyé en préfecture le 16/06/2016

Reçu en préfecture le 16/06/2016

Publié le 16/06/2016

ID : 038-213803638-20160615-2016D0031-DE

	7h20 à 8h30	8h30 à 11h30	11h30 à 13h30	13h30 à 15h45	15h45 à 17h15	17h15 à 18h15
Mardi	Garderie	Enseignement (3h00)	Pause méridienne	Enseignement (2h15)	TAP	Garderie
Jeudi	Garderie	Enseignement (3h00)	Pause méridienne	Enseignement (2h15)	TAP	Garderie

	7h20 à 8h30	8h30 à 11h30	11h30 à 12h20
Mercredi	Garderie	Enseignement (3h00)	Garderie

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré

DECIDE de valider le nouvel emploi du temps qui sera mis en place pour la rentrée de septembre.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et ans que dessus

Pour copie conforme

A St-Barthélemy le 15 juin 2016

Le Maire, Gérard BECT

